

Etude tête de bassin

Réunion du COPIL du 27 avril 2017

Le COPIL de l'étude têtes de bassin s'est réuni à 14h à Ebreuil à l'annexe de la Mairie, sous la présidence de M. ESTIER. Il remercie toutes les personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

- Valider les résultats de caractérisation, hiérarchisation et priorisation des interventions sur les têtes de bassin versant
- Valider la méthodologie de la phase 3 « définition d'objectifs et de préconisations de gestion
- Questions/ Remarques

Cette étude est cofinancée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et par l'Union européenne avec le FEDER

LISTE DES PRESENTS

NOM			REPRESENTANT	PRESENCE
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes	Excusé
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme	Excusée
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental du Puy de l'Allier	Excusée
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	Présent
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	Excusé
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	Présent
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles	Présent
Monsieur	Pierre	A. TERITEHAU	SMAT du Bassin de Sioule	Excusé
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Présent
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	Excusé
Monsieur	Maurice	LEDRAPPIER	EDF	Présent
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE	Présent
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	Excusée
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	Présent
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	Excusée
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Excusé
Monsieur	Vincent	JOURDAN	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	Excusé
Madame	Bérengère	CALENTIER	Conseil Régional Auvergne - RA	Excusée
Madame	Mathilde	NORMAND	Conseil Départemental 63	Présent
Monsieur	Rodolphe	RIDEAU	Conseil Départemental 03	Excusé
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	Excusée
Madame	Adeline	HUCLIN	SMAD des Combrailles	Excusée
Madame	Mélanie	GOETTMANN	SMAD des Combrailles	Excusée
Monsieur	Julien	MARTENS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Excusé
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	Excusé
Monsieur	Michael	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	Présent
Monsieur	Luc	BORTOLI	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	Présent
Madame	Mylène	MALBRUNOT	AFB	Présente
Monsieur	Serge	AUJOULAT	AFB	Présent
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	AFB – SD 63	Présent
Monsieur	Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	CRPF	Excusée
Monsieur	Cédric	DIEBOLT	SCE – bureau d'étude	Présent
Madame	Maïna	LE BAGOUSSE	EP Loire, animatrice SAGE Sioule (remplaçante de Céline BOISSON)	Présente

PRESENTATION DES RESULTATS DE LA PHASE 2

M. ESTIER rappelle l'importance d'avoir une démarche claire sur la caractérisation et la hiérarchisation des têtes de bassin versant. C'est pourquoi, il a été demandé de revoir la structuration de l'analyse afin de gagner en lisibilité après l'atelier du 5 janvier.

SCE présente la nouvelle méthodologie qui a conduit à l'élaboration des fiches de synthèses et à la hiérarchisation et priorisation.

Les résultats obtenus après échange avec le comité de pilotage sont annexés au présent compte rendu.

Les principales modifications apportées sur les fiches sont les suivantes :

Masses d'eau	Modification apportées
FRGR271a	Pour garder une cohérence territoriale, indiquer également un niveau d'objectif de préservation sur les têtes de bassin versant associées
FRGR272c	Baisser le niveau de priorité à « 4 »
FRGR279	Indiquer 2 lignes dans le tableau de synthèse indiquant le niveau de priorité différent entre la partie ouest et la partie est
FRGR282	Relever le niveau de priorité à « 1 » sur la boucle amont
FRGR1297	Relever le niveau de priorité à « 2 »
FRGR1660	Niveau de menace passe d'important à moyen

A noter que pour les Têtes de bassin versant non stratégique, le niveau de priorité a été défini à « 4 ».

VALIDATION DE LA METHODOLOGIE DE LA PHASE 3

Sur la base de la présentation de SCE, le COPIL s'est posé la question de la plus-value de cette étape considérant qu'il était compliqué de pouvoir indiquer des délais de réalisation ainsi que de définir des indicateurs pertinents sachant la faible connaissance de ces milieux.

Il a été acté de réaliser une fiche de synthèse reprenant de préconisations qui pourront être associées à un ensemble de têtes de bassin versant, et d'identifier lorsque cela est possible des préconisations plus spécifiques sur certains secteurs.